



Les **TUAC 500** participent au **12^e** congrès national des **TUAC Canada**



Les **TUAC** se démarquent lors du **grand défilé** du festival « **Fierté Canada** »

UN SYNDICAT **RASSEMBLEUR** **TOUJOURS** EN **CROISSANCE**



Les **TUAC 500** participent au congrès des **Latinos unis**



Des **jeunes** des **TUAC 500** participent aux **ateliers** du **programme SAJ**

AVIS D'ASSEMBLÉE
SPÉCIALE POUR LE
CONGRÈS DE L'UNION
INTERNATIONALE
DES **TUAC**

PAGES
A-B

DOSSIER CENTRAL
UNE ANNÉE DE GRANDS
RASSEMBLEMENTS POUR
LES MEMBRES DES **TUAC**

PAGES
8-15

Prenez votre place



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES Montréal - Québec - Sherbrooke

28 mars 2018 - Montréal

20 juin 2018 - Québec

26 septembre 2018 - Sherbrooke

19 décembre 2018 - Montréal



Trait d'Union est la revue des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce **TUAC 500**, qui couvre les secteurs suivants où travaillent ses membres : bannières de

l'alimentation, secteur industriel, quincailleries et centres de rénovation, services financiers. Trait d'Union paraît quelques fois l'an et parvient directement à tous les membres y compris les retraités et les retraitées.

Coordonnée par **Antonio Filato**, président et responsable des communications, elle puise son information à diverses sources internes, auprès de ses partenaires, dont le CFACQ et dans des médias dont elle cite la provenance. Cette revue puise aussi son information dans les médias écrits ou électroniques ou dans des analyses du secteur de l'alimentation et du commerce dont elle identifie les sources.

Les renseignements dans ce numéro sont à jour au 13 octobre 2017.

Relecture

Pour l'ensemble du numéro –
Tanya Dorais, adjointe au Président
Catherine Pelletier, adjointe administrative aux TUAC Canada

Communication
Roxane Larouche

Illustrations

Photos portraits : Magalie Dagenais et Roxane Larouche
Photos reportage : Roxane Larouche et Stéphanie Prud'homme
Autres photos : Représentantes ou représentants **TUAC 500**,
freepik.com et photothèque des **TUAC 500**

Mise en page
Roxane Larouche

Impression

Solisco

Tirage

43 000

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Toute nouvelle, communiqué ou projet d'article doivent être envoyés au responsable et sont sujets à son approbation.

Elles doivent être accompagnées des coordonnées et de la signature de son auteur ou auteure. Toute personne désireuse de citer en tout et en partie son contenu est priée d'en aviser le responsable, au bureau de Montréal.

Bureau de Montréal

1200, boul. Crémazie Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2P 3A7
Téléphone : 514 332-5825, ou
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopie : 514 332-0500
Courriel : local@tuac500.ca

Bureau de Sherbrooke

2144, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
Téléphone : 819 569-9488, ou
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopie : 819 569-0479
Courriel : sherbrooke@tuac500.ca

Bureau de Gatineau

1400, rue St-Louis, bureau 203
Gatineau (Québec) J8T 2N1
Téléphone : 819 777-8822
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopieur : 819 777-5336
Courriel : gatineau@tuac500.ca

Bureau de Québec

3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 200
Québec (Québec) G1C 5S7
Téléphone : 418 623-4388
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopieur : 418 623-7516
Courriel : tuacquebec@tuac500.ca

Site Internet

www.tuac500.com

CENTRE DE FORMATION DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE DU QUÉBEC - CFACQ

1200, boul. Crémazie Est, bureau 101
Montréal (Québec) H2P 3A6
Téléphone : 514 332-2545, ou
Sans frais : 1 866 852-3227
Télécopieur : 514 725-7979
COURRIEL : info@cfacq.ca

Site Internet

www.cfacq.ca





Antonio Filato
Président

On le sait, depuis plusieurs années les grandes entreprises spécialisées dans l'alimentation sont attaquées de toutes parts. Autrefois chasse gardée des épiciers, la **vente d'aliments** est devenue le nouveau « **Klondike** » pour les bannières de commerce de détail.

C'est un fait qu'à moins de développer une pilule pour remplacer la nourriture, l'humain aura toujours besoin de se procurer des aliments. Du coup, la course à la part de marché dans le domaine alimentaire prend nécessairement de l'ampleur.

Pour faire face à la compétition grandissante des multinationales comme **Walmart**, les géants de l'alimentation ont su bien s'adapter et riposter au fil des ans. Notamment avec l'arrivée des magasins à escomptes comme **Maxi** et **Super C** qui, comme je vous le mentionnais dans l'*édition d'Hiver 2017 du Trait d'Union*, gagnent en popularité. Mais cette nouvelle accalmie sera de bien courte durée puisque d'autres commerces de détail ont décidé eux aussi de se jeter dans l'arène.

ÊTRE SYNDIQUÉ PROTÈGE MES DROITS AU TRAVAIL

Ainsi, après l'ère de la transformation du secteur de l'alimentation, vient celle de la consolidation donnant lieu à des alliances stratégiques permettant aux bannières canadiennes de conserver leurs

Pourquoi la transaction entre Metro et Jean-Coutu est-elle une bonne nouvelle?

acquis, développer de nouveaux marchés tout en demeurant les chefs de fil du secteur de l'alimentation. L'achat de **Pharmaprix** par **Loblaw** en 2013 et l'achat de **Jean-Coutu** par **Metro** à l'automne 2017 sont deux beaux exemples de consolidation.

Dans les deux cas, il s'agit d'entreprises canadiennes hautement syndiquées ayant fait l'acquisition d'une bannière de pharmacie. Leur avantage concurrentiel est certainement de connaître le marché mieux que les grands joueurs américains.

UN CONTRAT DE TRAVAIL CONTRIBUE À MINIMISER LES PERTES D'EMPLOI

Évidemment, qui dit consolidation dit pertes d'emploi. C'est effectivement malheureux, cependant il n'y a pas que du négatif dans une telle transaction, bien au contraire, puisqu'en étant syndiqués, ces travailleurs et ces travailleuses sont **protégés par leur contrat de travail** qui inclut des clauses prévoyant des **mécanismes d'indemnisation** ou de **transfert de la main-d'œuvre**. Ce faisant, les pertes d'emploi seront de moindre importance contrairement à ce que l'on assiste lors de fermeture ou de faillite d'une entreprise non syndiquée où tous les employé(e)s se retrouvent devant rien. Comme c'est le cas chez **Sears** ou **Toys "R" us**.

SEULS CONTRE LES GÉANTS

N'étant pas syndiqués, ces travailleurs et ces travailleuses n'ont aucun contrat de travail pour les protéger. De surcroît, ils n'ont personne pour les représenter et défendre leurs droits. Personne n'a négocié pour eux des indemnités de vacances ou des indemnités de licenciement. Personne ne mettra en place un comité de reclassement pour les aider, comme

nous l'avons fait pour les magasins **Zellers** syndiqués avec nous dont celui de **Montréal-Nord** qui est resté ouvert plus d'un an après que Target ait acheté les baux de 35 des 54 **Zellers** au Québec. Et dans le cas qui précède, il ne s'agissait pas d'une faillite, mais d'une fermeture.

Et malgré que la **Loi sur les normes du travail** stipule clairement qu'en cas de session totale ou partielle, le nouvel employeur doit reconnaître le service continu des employé(e)s, les 5000 employé(e)s des magasins **Zellers** n'ont eu droit qu'au préavis prévu à la loi et aucun d'entre eux n'a été transféré ni même embauché par le géant américain Target.

Comme vous pouvez le constater, les recours en place pour les personnes non-syndiquées ne sont qu'artificiels. Certes il y a la **Loi sur les normes du travail**, mais dans un cas de faillite comme pour **Sears** et **Toys "R" Us**, les employé(e)s doivent se représenter seuls pour défendre leurs droits devant le syndic. Leurs créances étant dites ordinaires, ils sont les derniers sur la liste et avant même qu'on arrive à leur tour, tout l'argent aura été distribué aux créanciers garantis et aux créanciers privilégiés.

QUAND ON SE COMPARE, ON SE CONSOLE

Oui l'achat de **Jean-Coutu** par **Metro** est une bonne nouvelle en soi, car une fois l'intégration terminée, la majorité des travailleurs et des travailleuses conserveront leurs emplois. Les autres auront accès à un comité de reclassement qui pourra les orienter vers d'autres entreprises à la recherche de bons employé(e)s, sinon ils seront indemnisés.

Leurs droits seront respectés puisqu'ils sont protégés par un contrat de travail.

Les TUAC 500 concluent une entente de partenariat avec le Mouvement Desjardins



Robert Armstrong
Secrétaire-trésorier

On le sait, le **taux d'endettement des familles canadiennes** ne cesse de s'accroître depuis bon nombre d'années. Il suffit de faire une petite recherche sur Google pour constater à quel point les ménages ont peine à joindre les deux bouts et que cela n'ira pas en s'améliorant : *La dette moyenne des ménages canadiens correspond à 150% de leur revenu, La Presse Canadienne – février 2011; Les Canadiens ont atteint des sommets d'endettement en 2012, Le Devoir – décembre 2012; Nouveau record d'endettement des ménages, La Presse canadienne – décembre 2013; L'endettement des ménages s'alourdit, La Presse – août 2014; L'endettement à la consommation a connu une croissance importante au Québec, Institut de la statistique Québec – juin 2015; L'endettement des ménages canadiens atteint un nouveau sommet, La Presse canadienne – mars 2016; Les Québécois sont plus endettés que jamais, Journal de Québec – janvier 2017...*

Face à cette situation préoccupante, l'un de nos membres des **TUAC 500** travaillant au **Service de carte Desjardins** nous a soumis l'idée de mettre sur pied une formation portant sur les finances personnelles. Sans

hésitations, nous avons pris la balle au bond et dans l'édition du **Trait d'Union de l'été 2016** nous vous annonçons que nous avons entrepris des démarches pour ajouter cette formation à notre offre de cours afin de permettre à nos membres d'acquérir les compétences, les outils et le savoir nécessaire en matière de finance personnelle. À ce moment, **Geneviève Grenier** du **CFACQ** et moi-même, venions d'assister à une excellente formation portant sur ce sujet sensible au centre de formation des **TUAC 832** à Winnipeg.

Emballés par l'expérience que nous avons vécue là-bas, nous avons pour objectif de faire traduire ce cours par le bureau national des **TUAC Canada** pour ensuite l'offrir aux membres des **TUAC 500**. Mais, après avoir fait quelques recherches, nous avons découvert que la **Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis** située à quelques rues de notre bureau de Montréal offrait une formation intitulée « **Mes finances, mes choix** » en partenariat avec des organismes communautaires et des syndicats.

Nous avons donc communiqué avec la responsable de ce programme afin

d'unir nos forces avec ce mouvement coopératif possédant une expertise incontestée en matière d'éducation économique et financière. Au terme de nos discussions, **nous avons signé une entente de partenariat avec Desjardins** afin d'offrir une formation sur les finances personnelles adaptée à la réalité de nos membres. Par ailleurs, Desjardins s'engage à former trois formateurs des **TUAC 500**.

Nous sommes heureux de vous annoncer que, lors de la dernière séance du conseil exécutif constitué de membres de différents établissements à travers le Québec, nous avons eu l'occasion de tester la toute nouvelle formation sur les finances personnelles offerte par la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis. À cette occasion, plusieurs modules ont été présentés aux vice-président(e)s afin qu'ils et qu'elles puissent nous donner leurs impressions sur cette nouvelle formation qui durera trois jours. D'ores et déjà, nous avons retenu les modules portant sur le **budget**, le **crédit**, les **biens de consommation**, l'**épargne** et le **surendettement**. Un 6^e module reste à déterminer. Cette formation sera ajoutée à notre offre de cours **dès le printemps 2018**.



Robert Armstrong, secrétaire-trésorier **TUAC 500**, **Lynda Boudreault**, Conseillère en littératie financière, Direction principale Coopération et Soutien aux dirigeants à la FCDQ, **Geneviève Grenier**, CFACQ et **Guy Champagne**, Directeur général de la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis.



Stéphane Richard

Directeur

Trois entreprises, 150 nouveaux membres!

Depuis le début de l'année, les campagnes de recrutement effectuées dans la région ont porté leurs fruits et nous ont permis d'accueillir près de 150 nouveaux membres au sein de notre grande organisation!

MARCHÉ RICHELIEU VAL-DES-MONTS

Nous voudrions tout d'abord souhaiter la bienvenue aux travailleurs et travailleuses du **Marché Richelieu** situé à **Val-des-Monts**. Les **TUAC 500** ont déposé le **15 juin 2017** une requête en accréditation afin de les représenter. Dans une décision rendue le **20 juillet** dernier, le **Tribunal administratif du travail** a donné son aval pour l'accréditation à notre syndicat.

IGA FAMILLE CHARLES À CANTLEY

Nous souhaitons également accueillir dans nos rangs les salarié(e)s travaillant au **IGA Famille Charles**, situé à **Cantley**. En effet, le **16 août 2017**, une requête en accréditation a été déposée

au **Tribunal administratif du travail** pour ces quelque **75 travailleurs** et travailleuses et a été approuvée le **18 septembre** dernier.

Ces deux marchés d'alimentation rejoignent donc plus d'une trentaine d'autres épiceries de la région qui sont également syndiquées avec les **TUAC 500** comptant plus de 500 autres marchés d'alimentation dans toute la province.

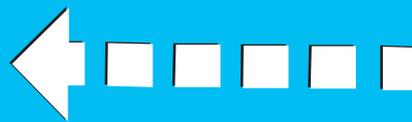
En se joignant à notre syndicat, ils profiteront de la solidarité et du soutien d'une organisation qui détient l'expertise et l'expérience nécessaires pour leur assurer une représentation de qualité. Ils améliorent ainsi leur rapport de force, en plus de se doter d'une voix forte pour négocier les paramètres de leur convention collective de travail.

NÉGOCIATIONS

Au courant de cette année, plusieurs de nos établissements ont été aux tables de négociations afin de renouveler leurs contrats de travail avec les employeurs et ainsi négocier leurs conditions de travail. Parmi les ententes conclues au courant de l'année, notons le **Metro Saint-André-Avellin**, qui compte près d'une cinquantaine d'employés; le **Metro Mont-Laurier** qui pour sa part en compte quelque 80 ainsi que le **IGA Extra Famille Charles** situé à Gatineau, avec ses quelque 125 employé(e)s.

Les renouvellements des conventions collectives pour les travailleurs et travailleuses du **IGA Extra St-Jacques** et **Tremblay** à Gatineau ainsi que du **Maxi de Hull** sont en cours de négociations.

Pour
NOUS CONTACTER
en
toute
CONFIANCE



Service du **recrutement**
1 800 363-5566
local@tuac500.ca

Un départ à la retraite et deux nominations aux bureaux de **Sherbrooke** et **Québec**



Claude Robert

Directeur

Chers confrères et consoeurs membres des **TUAC 500**. C'est avec une certaine émotion et la tête remplie de souvenirs professionnels, que je vous annonce que je prendrai ma retraite au début de l'année 2018.

Je tenais à profiter de mon dernier article dans le **Trait d'Union** pour vous exprimer toute ma gratitude pour ces années où j'ai eu l'immense privilège de lutter à vos côtés pour faire respecter les droits des travailleurs et des travailleuses.

Ces années de travail parmi vous ont été parfois difficiles, mais ô combien enrichissantes.

Je garderai un précieux souvenir de cette formidable expérience professionnelle. À tous et à toutes, merci et bonne continuation.

Je profite également de ce moment pour vous annoncer que **Jean-Pierre Lavoie** et **Alain Langlois** ont été nommés aux postes de directeurs respectivement au bureau de **Sherbrooke** et au bureau de **Québec**. Bon nombre d'entre vous les connaissez déjà puisqu'ils font tous deux partie de notre grande organisation depuis des années. Voici un aperçu de leur feuille de route depuis leur arrivée au sein des **TUAC 500**.

JEAN-PIERRE LAVOIE

C'est en 1986 que Jean-Pierre devient membre des **TUAC** après avoir terminé une formation de **boucher**. Il est immédiatement embauché chez **Olymel à Magog** en tant que **désosseur de fesses de porc**.

Au cours des 15 années passées chez Olymel, Jean-Pierre s'implique activement dans son milieu notamment à titre de **délégué syndical** en plus de siéger à plusieurs comités **négoiations** de conventions collectives de son établissement.

Fort de cette riche expertise syndicale acquise au fil des ans, Jean-Pierre se joint à l'équipe des **TUAC Canada** de



2001 à 2003 à titre de **représentant national**. Son travail consiste principalement à mener des campagnes de recrutement pour notre grand syndicat partout au Québec.

Puis, en mars 2003, Jean-Pierre est embauché aux **TUAC 500** comme **représentant de service**. Il occupera ce poste jusqu'à la mi-septembre 2017 où il accèdera au poste de **directeur du bureau des TUAC 500 à Sherbrooke**.

ALAIN LANGLOIS

Alain Langlois est membre des **TUAC** depuis novembre 1977. Il fait ses premières armes dans le domaine de



l'alimentation comme **travailleur étudiant** chez **Dallaire** à Neufchâtel (Québec). Par la suite, il change d'établissement pour continuer sa carrière toujours sous la bannière Dallaire à Saint-Romuald qui deviendra en 1988 un **Supermarché GP**.

15 années durant, Alain agira en tant que **délégué syndical** afin de défendre les intérêts et les droits de ses collègues de travail. Il sera aussi membre du **comité de SST** avant de faire ses débuts en 2001 aux **TUAC 503** comme **représentant de service** principalement en Mauricie et dans la région de Québec.

Puis, le 29 novembre 2011, les membres du conseil exécutif des **TUAC 503** procèdent à la nomination d'Alain Langlois à titre de **secrétaire-trésorier** de la section locale. Il occupera ce poste jusqu'au moment de la fusion avec les **TUAC 500** en janvier 2016.

Ce changement l'amènera de nouveau à faire du service dans les établissements dans l'est du Québec jusqu'à la mi-septembre 2017 où il accèdera au poste de **directeur du bureau des TUAC 500 à Québec**.



Me Rosannie Filato

Avocate | Service juridique

Les travailleurs et les travailleuses possèdent tous et toutes le droit à la **liberté d'expression**, y compris sur leur lieu de travail. Comme tous les droits, celui-ci n'est cependant pas absolu et est balisé par certaines obligations légales, au nombre desquelles on retrouve le **devoir de loyauté envers l'employeur**. En vertu de cette obligation, l'employé est tenu d'agir avec **honnêteté, bonne foi, discrétion et dans les intérêts légitimes de son employeur**. L'étendue de celle-ci variera selon la fonction qu'occupe le travailleur dans l'organisation.

L'OBLIGATION DE LOYAUTÉ EST PRÉVUE À L'ARTICLE 2088 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC :

2088 : *Le salarié, outre qu'il est tenu d'exécuter son travail avec prudence et diligence, doit agir avec loyauté et ne pas faire usage de l'information à caractère confidentiel qu'il obtient dans l'exécution ou à l'occasion de son travail.*

Ces obligations survivent pendant un délai raisonnable après la cessation du contrat, et survivent en tout temps lorsque l'information réfère à la réputation et à la vie privée d'autrui.

Cette obligation est implicite à tout contrat de travail, c'est-à-dire qu'elle existe dès qu'il y a un contrat de travail entre vous et votre employeur.

L'obligation de loyauté envers son employeur

Elle n'a pas besoin d'être prévue au contrat d'emploi ni d'être écrite pour exister, et ce, dans les milieux syndiqués comme non syndiqués.

Cela veut dire, entre autres, qu'un employé doit s'abstenir de **dire des choses qui seraient susceptibles de nuire aux intérêts de son employeur**, qui est en droit de s'attendre à la loyauté et la fidélité de ses employé(e)s, puisqu'il doit exister un lien de confiance dans le cadre d'un contrat de travail.

Un manquement à cette obligation peut valoir à un travailleur/se des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

QUELLE EST L'ÉTENDUE DE CE DEVOIR?

Dans la décision récente **Provigo** (Alimentation D.M. St-Georges inc.- Saint-Michel-Des-Saints), et **Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 500**, nous contestions le congédiement pour manque de loyauté d'une de nos membres, caissière depuis plus de 18 ans au sein d'un magasin d'alimentation.

Dans cette affaire, un fidèle client de l'employeur avait porté plainte contre elle puisqu'elle lui aurait affirmé que les prix d'un compétiteur, soit le **Walmart** d'une ville voisine, étaient plus bas que chez son employeur, citant en exemple un fromage qu'il était en train d'acheter alors qu'il passait à sa caisse.

Ces paroles ont été interprétées comme une contravention à son devoir de loyauté. Dans ce cas, le congédiement a été considéré par l'arbitre comme une sanction juste, équitable et proportionnelle puisque la faute a été qualifiée de grave, voire même « odieuse », qui avait irrémédiablement rompu le lien de confiance qui l'unissait à son employeur et justifiait de passer

outre au principe de la gradation des sanctions.

Les faits se déroulaient dans une petite municipalité où la compétition s'avère féroce pour les marchés d'alimentation de taille moyenne qui doivent concurrencer des géants tels que Walmart, ce qui a été retenu comme circonstance aggravante. Au surplus, un incident similaire où la plaignante avait déclaré à une collègue que les prix d'un item étaient plus bas ailleurs, le fait que le rôle de caissière est un poste de confiance pour l'employeur puisqu'elle le représentait auprès de la clientèle et l'absence de remords ont été interprétés comme des circonstances aggravantes.

Dans certaines affaires, des circonstances atténuantes viendront substituer des mesures moins sévères à celle du congédiement. Un dossier disciplinaire vierge et l'ancienneté militent souvent en faveur d'une peine plus clémentine, même si dans ce cas-ci ces éléments n'auront pas été suffisants pour la sauver.

Étant donné l'ancienneté de la membre et le fait que cette dernière était membre des **TUAC 500** depuis plusieurs années, nous l'avons défendu jusqu'au bout. Cette décision a été portée en révision judiciaire devant la Cour Supérieure et en appel devant la Cour d'appel par **Me Michel Davis**, du cabinet **Rivest Schmidt**, sans succès toutefois.

On doit donc en retenir que la **prudence est de mise dans toute déclaration impliquant notre employeur**, et qu'il vaut généralement mieux s'abstenir de tout propos susceptible de lui porter atteinte ou de lui nuire, et ce, au sens large! **N'hésitez surtout pas à consulter votre représentant syndical si vous aviez quelques questions concernant des situations particulières concernant votre obligation de loyauté!**

Le commerce, la santé mentale et la croissance dominant au 31^e congrès annuel de la CIN

Des militant(e)s des **TUAC 500** ainsi que des **TUAC Canada** provenant de diverses régions du pays se sont rassemblés à **Québec** du 9 au 11 juillet à l'occasion du **31^e congrès de la Caisse d'indemnité nationale (CIN)**. Le congrès était axé sur des façons novatrices d'accroître la capacité de la Caisse à renforcer les négociations, l'équité et la solidarité à l'intention des membres.

Depuis plus de trois décennies, la CIN offre aux membres des **TUAC Canada** et à leurs sections locales des ressources financières additionnelles et un plus grand pouvoir de négociation s'ils doivent faire face à une grève ou à un lock-out.

Le congrès de la CIN permet aux délégué(e)s des sections locales des **TUAC Canada** d'échanger sur les développements de l'industrie, de revoir les tendances en matière de négociation dans les principaux secteurs d'activité où se trouvent les membres des **TUAC** et d'apprendre de nouvelles stratégies en vue de faire progresser l'équité à l'endroit des

membres des **TUAC Canada** et de toute la population ouvrière.

« Le pouvoir de la CIN contribue à appuyer les membres des TUAC Canada et à améliorer leur vie, sans oublier que les gains réalisés dans nos conventions collectives rehaussent aussi les seuils de secteurs entiers, ce qui engendre des répercussions positives directement dans la société », a souligné le **président national Paul Meinema**.

« La mondialisation et la consolidation de nombreuses industries canadiennes étant fortement répandues, dans les faits, la population ouvrière du pays a plus que jamais besoin de la CIN », a-t-il ajouté. « La Caisse est également essentielle si nous voulons nous assurer que les secteurs d'activité de nos membres sont des endroits où ils et elles peuvent subvenir à leurs besoins, élever une famille et bâtir un avenir équitable à l'intention de la prochaine génération. Voilà pourquoi la CIN est appelée à continuer de renforcer les capacités futures de nos membres. »

Accueilli par le **Conseil provincial québécois des TUAC Canada**, le congrès de la CIN a traité particulièrement des répercussions qu'auront les accords commerciaux imminents et ceux en cours de négociation sur les industries de base du syndicat, particulièrement la transformation des aliments. Les militant(e)s ont aussi examiné des conséquences possibles de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) dans les secteurs avicole et laitier canadiens, étant donné que les discussions de l'ALENA menacent de porter atteinte à notre système efficace et bien rodé de la gestion de l'offre.

Les congressistes ont appris qu'en réponse à ce développement, les **TUAC Canada** ont lancé une nouvelle campagne visant à protéger les industries avicole et laitière du Canada. Dans le cadre de la campagne, les citoyen(ne)s intéressés peuvent adresser une lettre aux ministres responsables de ces secteurs, les incitant à sauvegarder l'industrie alimentaire du pays et à protéger le système de la gestion de l'offre, lequel génère plus de 345 000 emplois bien rémunérés dans l'agriculture et la gestion de l'offre.

Les participant(e)s à la CIN ont également entendu les points de vue de l'économiste Angella MacEwen, du Congrès du travail du Canada, et de Camille Quenneville de la Division de l'Ontario de l'Association canadienne pour la santé mentale, qui ont prononcé des discours respectivement sur le libre-échange et la santé mentale au travail. En outre, certaines personnes présentes au congrès ont participé à des ateliers sur l'art de parler en public.





Barry Sawyer, adjoint exécutif au président national des TUAC, **Anouk Collet**, adjointe exécutive au président national des TUAC, **Antonio Filato**, président des TUAC 500, **Louise Lefebvre**, responsable du développement régional au CFACO, **Alain Lachaine**, président des TUAC 501, **Paul Meinema**, président national des TUAC et **Derek Johnstone**, Adjoint spécial au président national des TUAC.

Louise Lefebvre honorée lors du congrès de la CIN

Lors du 31^e congrès de la Caisse d'indemnité nationale des TUAC Canada, les membres du conseil d'administration en ont profité pour souligner les efforts remarquables que la consœur **Louise Lefebvre** à mis sur pied pour diriger et faire fructifier la CIN lorsqu'elle était présidente des **TUAC 503**. Afin de la remercier pour ses bons et loyaux services, ils lui ont remis une jolie montre souvenir.

Georges Champagne • Les Aliments Lesters — Montréal

C'était ma toute première participation à un congrès. J'ai été impressionné par l'ampleur du congrès de la CIN. Il y avait des membres des TUAC provenant de toutes les provinces du Canada : de Terre-Neuve Labrador à la Colombie-Britannique. Lors de ce congrès, j'ai pu discuter avec des membres de la CIN qui travaillent comme moi dans des usines de transformation de la viande ainsi que des travailleurs d'usines d'abattages de bœuf et de porc. J'ai énormément appris en écoutant les rapports présentés à la tribune par les travailleurs (merci à la traduction fournie par la CIN). Mes discussions avec les autres travailleurs membres de la CIN portaient presque exclusivement sur des problèmes auxquels nous devons faire face tous les jours dans notre milieu de travail ainsi que de la façon de les régler. Je tiens à remercier mon syndicat, les TUAC 500, qui m'a permis d'assister au congrès de la CIN. Merci également aux organisateurs qui m'ont fait vivre un excellent premier congrès.

Daniel Bordeleau • Les Aliments Lesters — Montréal

Le congrès de la CIN est une occasion de rencontrer et d'échanger avec des syndiqué(e) s des TUAC. D'un congrès à l'autre, la CIN tente d'améliorer la transmission de la connaissance et l'information des secteurs de travail que représentent tous ses membres. Au cours de ce congrès, il y a eu de la transmission d'informations lors de la présentation traditionnelle des rapports de délégué (e)s. Il y a également eu transmission de la connaissance lors de la présentation d'un économiste venu nous expliquer l'OFFFRE et la DEMANDE. Il y a eu transmission de l'information et des connaissances avec le questionnaire interactif (identifier le problème et comment le résoudre).

Luc Raymond • Les Aliments Lesters — Montréal

Le congrès de la CIN m'a permis d'acquérir des connaissances grâce aux informations pertinentes que l'on m'a remises pour le secteur d'activité de l'entreprise où je travaille. Le partage de chacun des syndiqués concernant les relations de travail et leurs conventions collectives m'a procuré des outils pour négocier avec l'employeur en plus de pouvoir transmettre de l'information sur la réalité du marché aux membres de mon établissement. Je tiens à remercier les TUAC 500 de m'offrir la possibilité d'acquérir ces connaissances et à la CIN de nous partager autant d'information.

TÉMOIGNAGES

Le 12^e congrès national des TUAC Canada solidifie la position du syndicat pour l'avenir

Des militant(e)s des **TUAC 500** ainsi que des **TUAC Canada** venus de partout au pays se sont réunis à Montréal du 29 au 31 août pour assister au **12^e congrès du Conseil national des TUAC Canada** au cours duquel les délégué(e)s ont fait le bilan des avancées réalisées par le syndicat et ont fixé ensemble ses objectifs pour l'avenir.



« Depuis 2012, les TUAC Canada ont su s'adapter et évoluer pour devenir le syndicat le plus influent et le plus progressiste au pays, et nous devons continuer de faire fructifier ces progrès au cours des cinq prochaines années », de dire le **président national des TUAC, Paul Meinema** lorsqu'il s'adressait aux centaines de délégué(e)s et invité(e)s présents.

« C'est vous qui formez le syndicat et qui avez le pouvoir en tant que militant(e)s de faire en sorte que cela se produise. Alors renouvelons notre engagement à accroître la force de notre grand syndicat comme principal porte-parole des travailleurs et travailleuses au Canada », a-t-il ajouté.

Au cours du congrès, les délégué(e)s ont aussi entendu des discours prononcés par le **président international des TUAC Marc Perrone** et la **secrétaire-trésorière internationale des TUAC Esther López**, qui ont parlé d'initiatives intéressantes que mène l'**Union internationale des TUAC** en vue d'améliorer la vie des familles ouvrières aux États-Unis.

De plus, les militant(e)s ont écouté des exposés passionnants présentés par

Jennifer Hollett, directrice du service des nouvelles et des relations avec le gouvernement chez Twitter Canada; **Diana Bronson**, directrice générale du Réseau pour une alimentation durable; **Jason Dorsey**, directeur de la stratégie au Center for Generational Kinetics; et **Rick Hillier**, ancien chef d'état-major de la défense du Canada.

Sur le plan politique, les congressistes ont entendu des discours de la part de **Thomas Mulcair**, chef des néo-démocrates du Canada; de **Sarah Hoffman**, vice-première ministre de l'Alberta; et de **Patty Hajdu**, ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et du Travail.

En plus, le premier ministre **Justin Trudeau** est venu prononcer un discours le dernier jour du congrès, ceci étant la première fois qu'un premier ministre prenait la parole lors d'un congrès national des **TUAC Canada**.

D'autre part, les membres et les militant(e)s des **TUAC** ont désigné **Paul Meinema, Wayne Hanley, Doug O'Halloran, Antonio Filato, Shawn Haggerty et Suzanne Hodge**

comme vice-président(e)s internationaux, et ont élu les confrères **Antonio Filato** et **Ivan Limpricht** à titre de secrétaire-trésorier et d'archiviste du **Conseil national des TUAC Canada**, respectivement.

Durant le rassemblement de trois jours, les délégué(e)s ont également adopté bon nombre de résolutions importantes ayant pour but de faire avancer la mission des **TUAC**, d'améliorer la vie des travailleurs et de mieux refléter la composition de son effectif. Parmi celles-ci se trouvaient les résolutions suivantes :

- Un engagement à élargir la représentation des membres féminins au sein du Conseil national des TUAC Canada pour assurer une plus grande égalité entre les sexes au niveau de la direction des **TUAC Canada**;
- L'établissement d'un nouveau Comité des jeunes travailleurs et travailleuses des **TUAC Canada** en vue d'amplifier davantage la voix des jeunes travailleurs partout au pays;
- Un engagement à tenir une conférence nationale sur la mobilisation des membres dans un avenir prochain afin d'échanger des

stratégies et des ressources qui aideront à accroître le militantisme des membres des **TUAC Canada**.

« Votre énergie peut inciter d'autres personnes à l'action. Votre encouragement peut stimuler l'ardeur d'une nouvelle génération de militant(e)s.

Votre action politique peut contribuer à former des gouvernements et à élaborer des politiques gouvernementales. Votre militantisme en milieu de travail peut rendre notre syndicat plus fort », précisait le **président Meinema** dans son discours de

clôture au congrès. « D'un bout à l'autre du pays, les TUAC constituent la voix la plus dynamique, inclusive et stratégique des travailleurs et de leurs familles, et je suis fier que nous repartions de ce congrès plus forts et plus unis que jamais », a-t-il conclu.

Leslie Lavache • Service de carte Desjardins — Montréal Vice-présidente aux TUAC 500 et déléguée syndicale

Un congrès national riche en personne, riche en information, des conférenciers et conférencières extraordinaires qui nous font comprendre l'information non seulement des syndicats, mais également le travail que nous devons faire pour la pérennité, ainsi que l'évolution et l'innovation du syndicat pas seulement dans nos sections locales, mais à travers le quotidien dans plusieurs sphères de la société.

Odette Perron • IGA Extra Alimentation Sogesco — Saint-Hyacinthe Vice-présidente aux TUAC 500 et déléguée syndicale

Plusieurs conférenciers de qualité se sont adressés aux participants. J'ai eu beaucoup de plaisir à écouter Jayson Dorsey, un jeune homme assez coloré, qui nous a parlé de la génération des « milléniaux ». De plus, pour les sondages électroniques, j'ai aimé la méthode « le progrès ou la modernisation ». En général, c'était un très beau congrès bien organisé.

Louise Lefebvre • CFACO — Québec Responsable du développement régional

Tous les responsables ont fait un rapport de leur comité. Beaucoup de travail a été fait notamment en communication et en politique, autant en droit du travail et de la personne qu'en matière d'équité salariale et de diversité, sans oublier la condition féminine et les jeunes travailleurs et travailleuses. Nous avons eu droit également à la visite surprise du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui nous a promis un accord équitable pour les travailleurs et les travailleuses. Nous veillerons à ce que cette promesse ne se retrouve pas aux oubliettes.

André Fournier • Représentant syndical aux TUAC 500

Wow quel congrès! Avec un panel d'invités aussi variés, on ne pouvait pas s'ennuyer. La présentation du général Rick Hillier sur le leadership était très inspirante et donnait aux participants une vision différente de notre rôle de leader dans nos établissements. De plus, une belle visibilité nous a été octroyée pour donner de l'information à propos de notre très beau projet des « KilimanjHÉROS » des TUAC 500.

Virginie Sauvé-Lemay • Représentante syndicale aux TUAC 500

J'ai particulièrement apprécié la qualité des résolutions présentées portant sur l'équité, les droits des personnes handicapées, le soutien aux femmes dans les postes de direction, la santé psychologique, l'éducation en ligne, etc. Il était très touchant de voir des personnes dire au micro en quoi cela avait un sens réel dans leur vie et dans leur milieu de travail. Ces résolutions témoignent de notre engagement à offrir aux membres des TUAC partout au Canada, une meilleure vie au travail et dans leur communauté. Je suis fière de faire partie d'une organisation aussi progressiste!

TÉMOIGNAGES

Une délégation des TUAC 500 participe à la 12^e Biennale des femmes de la FTQ

Les 12 et 13 septembre derniers, une délégation des **TUAC 500** prenait part à la **12^e Biennale des femmes de la FTQ** qui se déroulait à Laval.

Ce grand rassemblement ayant pour thème « **Faisons partie du changement** », a permis aux quelque 220 participantes et participants d'aborder trois grands sujets d'actualité :

- Le salaire minimum à 15 \$/l'heure : enjeu pour les femmes
- Les femmes et le pouvoir d'influence à la FTQ et chez ses affiliés
- La violence conjugale et les liens dans les milieux de travail

De plus, plusieurs témoignages et conférences ont ponctué cette grande rencontre à commencer par madame **Françoise David** qui a notamment invité les participantes à refuser les faits alternatifs, l'austérité ainsi que le rejet de la différence. Le secrétaire général de la FTQ, **Serge Cadieux**, est venu présenter les campagnes de la FTQ qui touchent directement les femmes. L'action politique était également à l'honneur puisqu'elle fait partie prenante de notre quotidien comme en témoignait si bien **Isabelle Coulombe**, directrice de l'éducation de la FTQ.

Parmi les sujets qui ont résonné le plus au sein de la délégation féminine des **TUAC**, mentionnons :

- la taxe rose
- l'argumentaire portant sur la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure
- le panel sur la place des femmes dans les lieux décisionnels syndicaux

Ce qui a donné l'idée au Service des communications des **TUAC** de mettre sur pied des capsules informatives qui

seront diffusées sur notre site Internet au www.tuac500.com ainsi que sur la page Facebook des **TUAC Québec** dès cet automne. **Restez à l'affût!**

Rappelons que la Biennale des femmes de la FTQ a lieu tous les deux ans. Les militantes et les travailleuses des syndicats affiliés et des régions, intéressées par les dossiers en condition féminine, y échangent et réfléchissent aux enjeux d'importance pour les femmes. Pour un grand nombre de participantes, la Biennale s'avère être la première expérience syndicale officielle qui leur donne le goût de s'impliquer.

BONNE RETRAITE CAROLE ET MERCI POUR TOUT!

Lors de cette biennale, nous avons également eu l'occasion de souligner le départ à la retraite d'une grande militante féministe qui a entrepris sa carrière au sein des **TUAC**.

En effet **Carole Gingras** a été membre de notre grande organisation 12 années durant à titre de conseillère syndicale au **Conseil provincial des TUAC** où elle menait de front divers dossiers : éducation, recherche, arbitrage, santé et sécurité, condition féminine, etc. Elle a représenté les **TUAC** au **comité de condition féminine de la FTQ** pendant plusieurs années pour ensuite en devenir la présidente au début des années 80. Elle est également membre du **Comité des femmes du CTC** depuis 1981 et membre du **Réseau canadien sur l'équité salariale**.

Puis, au mois d'août 1982, Carole accède au poste de **directrice du Service de la condition féminine**

à la **FTQ** où elle coordonne les activités concernant les dossiers des femmes et assure un soutien auprès des syndicats affiliés et à la FTQ.

Elle a été membre de l'équipe de chercheuses de « L'Invisible qui fait mal » de l'UOAM pendant plus de 20 ans et a participé aux travaux de recherche menés par cette équipe.

Son travail a contribué à faire évoluer la réflexion sur différents dossiers des femmes à la FTQ, notamment dans le domaine de la santé et la sécurité des femmes au travail, l'équité salariale, la conciliation travail-famille, la politique familiale, etc. Elle a siégé au comité de travail du **BNO** pour définir le contenu de la norme québécoise sur la conciliation travail-famille.

En juin 2005, Carole a été nommée membre du **Conseil du statut de la femme** où elle poursuit son mandat. Depuis 2009, elle siège au **Comité consultatif des partenaires sur l'équité salariale de la CNESST**. Finalement, en juin 2010 et 2011, elle a participé aux travaux de la **Commission sur les travailleuses domestiques** lors des 99^e et 100^e sessions de la **Conférence internationale du Travail à Genève** qui a donné lieu à l'adoption d'une convention internationale ainsi que d'une recommandation sur le travail décent pour ces travailleuses.



Parmi les femmes des syndicats affiliés qui sont venues rendre hommage à **Carole**, il y avait notamment **Francine Leblanc**, grande militante féministe et retraitée des **TUAC** depuis quelques années. Les femmes qui ont eu le plaisir de côtoyer Francine ne seront pas surprises d'apprendre que celle-ci a chanté son hommage à Carole.



La délégation des **TUAC Québec** — de gauche à droite : **Roxane Larouche**, responsable des communications pour le Québec aux TUAC Canada, **Louise Lefebvre**, responsable du développement régional au CFACQ, **Anouk Collet**, adjointe exécutive au président national des TUAC, **Isabelle Roy**, représentante à la négociation aux TUAC 501, **Stéphanie Prud'homme**, adjointe aux communications des TUAC Québec, **Marie-Claude Tremblay** des TUAC 501, **Odette Perron** des TUAC 500, **Linda Handfield** des TUAC 501, **Colette Beaupré** des TUAC 500 et **Leslie Lavache** des TUAC 500.

Photo : Service des communications de la FTO

Louise Lefebvre • CFACQ — Québec Responsable du développement régional

On a eu la chance d'avoir comme conférencière Françoise David qui nous a fait part de certains changements pour que les femmes puissent faire partie du changement notamment en transformant les mentalités, en refusant l'austérité et le rejet ainsi qu'en faisant des choix judicieux pour l'avenir pour éliminer les inégalités sociales. Les femmes représentent 52 % de la population. Ce qui signifie que nous avons du pouvoir si l'on se tient ensemble. J'ai également bien aimé le panel des femmes inspirantes telles que Magali Picard de l'AFPC, Rosette Côté, ex-syndicaliste et consultante en leadership ainsi que de Julie Masetti-Geoffrey du SEP5-579. Leurs parcours professionnels sont source d'inspiration.

Leslie Lavache • Service de carte Desjardins — Montréal Vice-présidente aux TUAC 500 et déléguée syndicale

C'était la première fois que j'assistais à la Biennale des femmes de la FTO. J'ai été à la fois agréablement surprise et triste des informations que nous avons reçues. De voir combien de femmes ont dû persévérer et travailler fort pour accomplir de grandes et belles réalisations était très inspirant. Mais je fus estomaquée de constater à quel point nous avons encore du travail à faire pour éliminer les disparités de traitements et atteindre l'égalité entre les sexes. Les conférencières Magalie Picard et Rosette Côté étaient extraordinaires. Des femmes pleines de ressources et d'expériences. J'aurais aimé les écouter davantage.

Odette Perron • IGA Extra Alimentation Sogesco — Saint-Hyacinthe Vice-présidente aux TUAC 500 et déléguée syndicale

Le thème « Faisons partie du changement » était tout à fait indiqué puisque se sont souvent les femmes qui font des pressions auprès des différents paliers de gouvernement pour obtenir de meilleures conditions : salaire, congés parentaux, les garderies, etc. La hausse du salaire minimum à 15\$ rendrait la vie plus facile pour une grande majorité de femmes souvent monoparentales et usagères des banques alimentaires. J'ai adoré les conférencières qui avaient tout un bagage de connaissances et d'expériences. Les sujets abordés étaient d'actualité, tel que celui de la violence conjugale qui nous démontrait que trop de femmes ont encore peur de dénoncer.

TÉMOIGNAGES

Les TUAC 500 au Congrès des Latinos unis

Lors du **Congrès des Latinos unis des TUAC**, une délégation des **TUAC 500** a eu l'occasion d'échanger des idées et des stratégies sur la manière de dynamiser les travailleuses et travailleurs d'origine latino-américaine et de renforcer leur fierté au sein des TUAC et du mouvement syndical nord-américain. Ce congrès proposait un certain nombre de conférences portant sur les initiatives entreprises par les TUAC ainsi que divers ateliers de pointe destinés à perfectionner les compétences des militant(e)s dans le domaine des médias et des communications.

Le président international des **TUAC**, **Marc Perrone**, et le président national des **TUAC Canada**, **Paul Meinema**,

ont profité de l'occasion pour faire le point sur le travail important que fait notre syndicat pour combattre le racisme et la xénophobie des deux côtés de la frontière. Le membre du Congrès américain **Ruben Kihuen**, a discuté de la menace que les politiques anti-immigration de **Donald Trump** posent pour les travailleuses et travailleurs d'origine latino-américaine qui œuvrent aux États-Unis dans le but d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles.

D'autre part, le représentant national des **TUAC Canada**, **Pablo Godoy**, s'est adressé aux militant(e)s pour faire le point sur les défis auxquels font face les travailleuses et travailleurs d'origine latino-américaine au Canada en

soulignant les initiatives qu'entreprend notre syndicat pour aider les membres en ce sens.

« Malheureusement, nous assistons à une montée du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance non seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada, et nous avons l'obligation en tant que militant(e)s syndicaux d'intervenir pour dénoncer ces manifestations de la haine », de dire le président national Meinema s'adressant à l'auditoire. « Travaillons dans la solidarité des deux côtés de la frontière pour combattre toutes les formes d'oppression », poursuit le président Meinema.

Lucia Albino Munguía • Représentante syndicale aux TUAC 500

Depuis que j'ai l'honneur de siéger au comité des Latinos unis des TUAC, j'ai eu la chance d'assister pour la première fois au congrès des « Latinos Unidos » des TUAC qui avait lieu à Las Vegas en août dernier. Ce fut très instructif de constater qu'il y a des gens comme moi qui croient à la cause des travailleurs et des travailleuses et où l'éducation prend toute son ampleur. J'ai eu la chance de participer à ce congrès en compagnie de membres des TUAC qui ont vécu une expérience inoubliable. J'ai particulièrement aimé les ateliers qui nous ont permis de partager les expériences que nous vivons au quotidien. Je remercie mon syndicat de me permettre de vivre et de participer à des événements aussi extraordinaires et enrichissants.

Alicia Rivera • Metro avenue du Parc — Montréal

J'avais déjà entendu parler de cette merveilleuse équipe dont fait partie de notre syndicat. Je savais qu'ils avaient fait beaucoup pour aider plusieurs travailleurs et travailleuses. Tout au long de ce congrès, les conférenciers m'ont transmis cette passion de la mission pour laquelle nous luttons et maintenant on se regroupe en grand nombre pour avoir les mêmes droits que tous les travailleurs et les travailleuses. Et ce n'est pas parce qu'on est des immigrants provenant de n'importe quel pays du monde que nous ne devons pas être valorisés.

C'est pour ça que nous nous joignons à cette belle mission. Parce qu'ensemble nous pourrions continuer à gagner et vaincre les grandes difficultés de la vie parce que "SI SE PUEDE". Et tout le monde mérite de vivre bien. J'ai vécu une très belle expérience avec mes confrères et mes consoeurs. Et c'est pour ça que nous continuerons ensemble à lutter pour nos idéaux et pour nos droits. Je veux militer au sein de cette merveilleuse équipe qui m'insuffle le désir de lutter et de continuer. Ensemble crions "SI SE PUEDE" "SI SE PUEDE". Et en grand nombre on continuera à avancer et à réussir à avoir une meilleure qualité de vie. Bravo à mon syndicat et merci infiniment à notre président Tony Filato ainsi qu'à Lucia Albino Munguía de m'avoir donné la chance de vivre cette merveilleuse expérience.

Lizette Martinez • Service de carte Desjardins – Montréal

Je tiens à remercier Tony Filato et Lucia Albino Munguia de m'avoir accordé la chance de participer à ce congrès. C'était toute une expérience de vie et j'ose même dire une remise en question personnelle. Beaucoup de thèmes ont été abordés lors des conférences et, même si les problèmes soulignés portaient sur les conditions des travailleurs aux États-Unis, le message est le même : ensemble nous sommes plus forts ! Ensembles nous devons militer pour les droits des travailleurs.

Parmi les conférenciers nous avons eu la chance d'écouter des militants des droits des hommes et des femmes. Pour moi, ce qui a eu le plus d'impact furent les témoignages des membres qui assistaient aussi comme moi au congrès. J'ai réalisé en tant qu'immigrante, travailleuse et femme que nous sommes chanceux au Canada. Mais aussi j'ouvre les yeux sur une réalité : je suis trop confortable dans mon quotidien. D'écouter les gens s'exprimer sur les souffrances qu'ils doivent traverser pour soutenir leur familles, la discrimination, l'abus de pouvoir qu'ils doivent vivre encore pour offrir une meilleure vie à leur famille. Le combat continue jour après jour pour obtenir comparativement à nous, les Canadiens, le respect ou les conditions de travail que nous avons actuellement. Oui en effet, nous sommes dans la bonne direction et oui je pense qu'il y en a encore du travail à faire chez nous. Nous devons sensibiliser davantage les gens quant au respect des droits des travailleurs, du rôle des syndicats.

Pour nos voisins du Sud, le chemin est selon moi plus long et plus difficile en raison des tensions politiques actuelles. Ce qui m'a amené à ma remise en question : je pourrais faire davantage et sortir de ma zone de confort afin d'aider davantage dans la lutte des droits des travailleurs.

Une partie de cette réalisation se doit aussi à l'exemple de plusieurs personnes qui m'ont impressionnée par leur engagement, leur passion et leur dévotion dans ce combat. Leur énergie si positive face aux problèmes n'a fait qu'augmenter ma soif de vouloir faire plus. Nous avons tous le droit d'espérer recevoir les meilleurs conditions de travail sans vivre dans l'insécurité ou la peur ! Durant le congrès, nous visions ce même idéal.

Enfin, je retiens de cette belle expérience l'importance de ne pas rester au "neutre", de ne pas prendre notre confort pour acquis et qu'en effet si nous voulons préserver nos conditions c'est important de se réveiller et de se mobiliser tous ensemble !

Lorena Rivera • Metro avenue du Parc – Montréal

Ce fut pour moi une expérience fantastique. C'était la première fois que j'assistais à un congrès. J'ignorais beaucoup de choses reliées à ce sujet mais maintenant, je suis prête à prêter main forte et à offrir mon aide à toutes les personnes qui ont eu la malchance d'avoir des inconvénients dans leurs vies.

La merveilleuse équipe des Latinos unis des TUAC a éveillée en moi le désir de vouloir marcher dans la même direction. Merci pour cette belle expérience qui ma permis de grandir en cœur et en connaissances.

Merci beaucoup au président des TUAC 500 Tony Filato ainsi qu'à Lucia Albino Munguia pour avoir eu confiance en moi et me permettre de vivre des moments inoubliables. Mercil

UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS

Lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail ou avec **André Mallet**, coordonnateur à la souscription, TUAC au 1 800 361-5017.



1 800 567-FONDS (3663)



On vous aide à reprendre le contrôle



**Vous serez à la bonne place pour bien
assurer votre auto et votre habitation**

Profitez des **privilèges exclusifs** offerts aux
Travailleurs unis de l'alimentation et du
commerce-section locale 500



18 % de rabais sur votre assurance auto

10% de rabais sur votre assurance habitation

DEMANDEZ UNE SOUMISSION

1 866 SSQ AUTO

ssq.ca/groupes

Rencontre annuelle des formateurs et des formatrices des TUAC 500

Aux **TUAC 500**, nous croyons qu'il est essentiel d'avoir un lien privilégié avec les formateurs et formatrices. C'est pourquoi, en début de session, nous les réunissons afin de discuter de plusieurs aspects touchant la formation syndicale. Cette rencontre s'est tenue le 12 septembre dernier : nous y avons d'abord accueilli et présenté les nouveaux formateurs, puis nous avons, comme à l'habitude, discuté de la logistique pour la bonne gestion des cours. C'est lors de cette rencontre que les mises à jour des cours sont présentées et que les nouveautés sont annoncées.

De ce fait, cette session, nous avons **modifié le cours de retraite** qui se donne maintenant sur deux jours. La première journée concerne tout ce qui touche le côté personnel de la planification de la retraite. Nous discutons, entre autres, de l'organisation du temps, mais aussi des changements que la retraite apporte à tous les niveaux. La deuxième journée, un conseiller financier de la **Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis** présente les aspects financiers reliés à la retraite tels que les régimes publics comme la **Pension de la Sécurité de vieillesse** et le **RRQ**, ainsi que les différents véhicules financiers qui sont importants à connaître pour les membres approchant de la retraite.

Nous avons également un partenariat avec le cabinet d'avocats **Brunet & Associés** qui a travaillé sur une présentation faite, soit par une notaire ou une avocate du cabinet ou, le cas échéant, par nos formateurs et nos formatrices. Y sont abordés, entre autres, l'importance du **testament**, les **droits des conjoints de fait**, le **régime**

matrimonial et le **patrimoine familial**. La deuxième journée se conclut par les commentaires des membres qui nous permettent d'améliorer sans cesse la formation.

Les formateurs et les formatrices, qui sont également des membres des **TUAC 500**, ont à cœur leur rôle auprès de leurs pairs. Dans ce sens, nous tenons, comme organisation syndicale, à leur offrir le support nécessaire afin d'améliorer sans cesse l'expérience des membres qui suivent la formation. Afin de leur permettre de perfectionner leur méthode d'animation, nous avons invité le professeur **Gérard Ouimet**, titulaire au département de Management au

HEC à venir discuter avec les formateurs et les formatrices. Sa présentation pleine d'humour a été des plus appréciés par les participants et les participantes.

Finalement, nous tenons à remercier chaleureusement les formateurs et les formatrices de leur dévouement et de leur implication.

Nous nous efforçons d'améliorer constamment l'offre de formations syndicales et nous nous nourrissons de vos commentaires et idées pour faire vivre les cours. Merci à tous de votre participation.

Camp de formation du SAJ

De jeunes membres des **TUAC Québec** se sont réunis cet été dans le cadre d'une autre session du **Programme de Solidarité action jeunesse (SAJ)** des **TUAC Canada**. Les participant(e)s ont eu droit à des séances d'apprentissage et de formation dynamiques sur l'**histoire syndicale**, le **recrutement**, la **mondialisation**, la **diversité**, etc. De plus, ils ont également reçu une formation pratique en **négociation collective** axée principalement sur l'enseignement de compétences essentielles afin de les aider à exceller dans leur lieu de travail et à la table de négociation, de même qu'une formation sur les **réseaux sociaux** où il était question notamment du devoir de loyauté.

Manouchka Otis • St-Hubert — Gatineau

Pour ma part, de pouvoir participer au SAJ des TUAC Canada fut une expérience enrichissante! La variété des sujets ainsi que la volonté d'apprentissage des pairs, ont mis en valeur l'importance de la syndicalisation et de l'implication des jeunes!



Robert Armstrong, secrétaire trésorier des **TUAC 500**, est venu rencontrer les jeunes participant(e)s afin de leur parler de son parcours professionnel depuis ses débuts chez **Steinberg** jusqu'à aujourd'hui au sein des **TUAC 500**.

TÉMOIGNAGE

Le programme de réadaptation professionnelle, un processus à prendre au sérieux!



Me Michelle Vanasse
Avocate | Service SST

LES FAITS

Monsieur Rhéaume occupe un emploi de **boucher** dans un marché d'alimentation depuis quatre années lorsqu'il subit, le **2 juillet 2012**, un accident de travail impliquant son épaule droite. Il est alors âgé de 56 ans. **La lésion du travailleur est consolidée en décembre 2015**, avec des limitations fonctionnelles qui l'empêchent de reprendre son emploi de boucher ainsi que tout autre emploi disponible chez son employeur.

La **Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)** offre donc une réadaptation professionnelle au travailleur dans le but de retenir un emploi convenable que ce dernier pourra exercer ailleurs sur le marché du travail.

Au terme de ce processus de réadaptation qui se déroule à l'intérieur d'une seule rencontre, la CNESST rend une décision déclarant que le travailleur est capable d'exercer un emploi convenable de préposé à l'accueil et aux renseignements à compter du 14 avril 2016.

Cette décision de la CNESST a été contestée et une audience s'est tenue devant le **Tribunal administratif du travail**.

- ➔ Nous avons prétendu que cet emploi convenable retenu par la CNESST n'était pas approprié pour le travailleur, en ce qu'il ne tenait pas compte de sa personnalité.
- ➔ Nous avons allégué que cet emploi ne respectait pas les qualifications professionnelles de monsieur Rhéaume, puisque ce dernier avait toujours exercé des emplois manuels sans contact direct avec la clientèle.
- ➔ Enfin, nous avons allégué que cet emploi convenable n'offrait pas de possibilités raisonnables d'embauche, le travailleur étant à l'aube de ses 60 ans au moment de cette décision et ne détenant aucune expérience ou compétence transférables dans ce domaine.

DÉCISION DU TRIBUNAL

Le tribunal a retenu la plupart de nos arguments et a annulé la décision de la CNESST, déclarant que **l'emploi de préposé à l'accueil et aux renseignements ne représentait pas un emploi convenable pour le travailleur**. Le tribunal a tenu à rappeler **l'importance d'effectuer une démarche sérieuse lors de la détermination d'un emploi convenable**, ce qui n'avait pas été fait dans le dossier de monsieur Rhéaume.

En effet, au terme d'une seule rencontre au cours de laquelle l'agent de la CNESST avait mal rapporté les expériences de travail ainsi que la formation

professionnelle du travailleur, la CNESST avait rendu sa décision en se basant sur ces données erronées. Le travailleur possédait une expérience plutôt limitée dans le domaine du service à la clientèle et sa personnalité ne cadrait pas avec les aptitudes requises dans de tels emplois.

Malgré les cours suivis en informatique à la demande de la CNESST, le travailleur ne maîtrisait pas les notions enseignées, rendant sa candidature beaucoup moins attrayante pour un emploi dans le domaine du service à la clientèle.

D'ailleurs, le tribunal a souligné le fait que les nombreuses démarches infructueuses effectuées par le travailleur pour se trouver un emploi dans ce domaine étaient éloquentes : **l'emploi de préposé à l'accueil et aux renseignements ne constituait pas un emploi convenable pour le travailleur**.



Normand Rhéaume en compagnie de **Michelle Vanasse**, représentante des **TUAC 500** au **service de santé et sécurité**, qui a défendu sa cause devant le **Tribunal administratif du travail**.

En annulant la décision de la CNESST, le travailleur a pu **bénéficier d'un nouveau processus de réadaptation professionnelle**. Il a ainsi pu récupérer son droit de recevoir des indemnités de remplacement du revenu, indemnités qu'il ne recevait plus lors de la tenue de l'audience. Au moment de vous écrire ces lignes, cela représente plus de

seize (16) mois d'indemnités pour le travailleur, sans compter le droit à l'indemnité réduite qu'il pourra continuer de recevoir après ces seize (16) mois. Pour monsieur Rhéaume, cela **représente ENFIN une vraie chance de se trouver un emploi qui sera adapté à sa nouvelle réalité!**

Michelle Vanasse • Avocate et représentante syndicale — Québec

Lorsque monsieur Rhéaume a communiqué avec moi la première fois, il souhaitait simplement avoir des informations sur son droit de conserver ses indemnités de remplacement du revenu advenant le cas où il se trouvait un emploi à temps partiel. En discutant avec lui, il m'a informée de la décision de capacité rendue par la CNESST à l'égard de l'emploi de préposé à l'accueil et aux renseignements.

Si, au départ, monsieur Rhéaume se disait prêt à tenter une recherche d'emploi dans ce domaine, pour ma part j'étais loin d'être convaincue qu'il s'agit d'un emploi qui convienne à sa situation, d'autant plus que le salaire retenu par la CNESST pour cet emploi était supérieure à celle du salaire minimum. Ainsi, cela signifiait que monsieur Rhéaume ne recevrait plus aucune indemnité de la CNESST après son année de recherche d'emploi.

D'un commun accord, nous avons donc convenu de contester cette décision, et de valider dans les mois suivants si sa recherche d'emploi dans ce domaine avait porté fruits. Monsieur Rhéaume a démontré beaucoup de sérieux dans sa démarche en recherche d'emploi, postulant à plus d'une centaine d'offres. Il a conservé toutes les preuves de sa démarche et des suivis qu'il a effectués auprès des employeurs potentiels.

Lorsque nous nous sommes reparlés quelques mois plus tard, monsieur Rhéaume était maintenant convaincu qu'il ne réussirait jamais à se trouver un emploi dans ce domaine, puisque sa candidature était toujours refusée pour manque d'expérience. Nous avons donc décidé d'aller de l'avant dans sa contestation.

Normand Rhéaume

Sans mon syndicat, il m'aurait fallu engager un avocat pour me défendre. Mais en raison de mes moyens plutôt limités, cela n'aurait pas été possible, et j'aurais eu à me défendre seul devant le tribunal. L'aide de mon syndicat a été très précieuse pour bien me préparer à l'audience. Avec mon avocate, je me sentais en position de force face à mon employeur et face à la CNESST. Étant une personne qui parle peu, je n'aurais pas été en mesure de présenter tous mes arguments devant le tribunal. Mon syndicat a fait toute la différence, et je suis très heureux de la décision rendue par le tribunal.

TÉMOIGNAGES



TUAC 500

1200, Crémazie est
Bureau 100
Montréal (Québec) H2P 3A7

Envoi de publication canadienne No de convention 40011544

Les TUAC 500 participent activement au 1^{er} festival Fierté Canada de Montréal

Le mois d'août a été fort occupé en conférence et activités de toutes sortes à Montréal. Tout d'abord, la consœur **Louise Lefebvre** a représenté les **TUAC 500** lors de la conférence nationale sur les réalités **LGBTQA2S**. Cette conférence de la première édition de **Fierté Canada** offrait notamment 59 ateliers et plusieurs conférences aux quelque 500 participant(e)s réunis pour discuter des enjeux, des luttes, des victoires et des défis qui concernent les personnes LGBTQ+.

Comme chaque année, l'équipe des **TUAC Québec** était bien présente lors de la journée communautaire. Notre présence parmi les **160 kiosques** est très importante puisque cela permet à nos membres de constater que leur syndicat est impliqué et à l'écoute. Cette journée nous donne également l'occasion de tisser des liens plus étroits avec nos membres.

Par ailleurs, plus d'une centaine de militant(e)s des **TUAC Canada** venant de diverses régions du Québec et d'autres provinces, y compris le comité

international de la **TUACtion-GLBT**, ont cheminé le long du superbe char allégorique du **Conseil provincial des TUAC Québec** en guise de solidarité. Ce char allégorique, qui a l'aspect d'un navire, a été créé par les membres des **TUAC 501** travaillant pour **Les Ateliers du Carnaval** situé à Québec.

Des milliers de participant(e)s et de spectateurs et spectatrices s'étaient amassés le long des rues de Montréal où les marcheurs et marcheuses dansaient à l'occasion du festival de rue qui a lieu chaque année. Le premier ministre du Canada, **Justin Trudeau**, et le premier ministre de l'Irlande, **Leo Varadkar**, s'étaient joints à eux. Ce dernier est la première personne ouvertement homosexuelle

à assumer la charge de premier ministre en Irlande.

Les festivités de cette année marquaient l'inauguration du tout premier festival **Fierté Canada**. Ce festival aura lieu tous les quatre ans dans différentes villes du Canada.

